

La Voie à Suivre

Michpatim

715



Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France
 Tel.: +331 42 08 25 40 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com
 Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France
 Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com

25 Shevat 5772 - 18 Février 2012

Rabbi David Pinto Chlita

La Torah permet d'affiner ses midot

« **Moché entra à l'intérieur de la nuée, monta vers la montagne et resta sur la montagne quarante jours et quarante nuits** » (Chemot 24, 18)

Moché est monté aux Cieux afin de recevoir la Torah, et il y est resté quarante jours et quarante nuits. Les Sages disent que lorsque les anges l'ont vu, ils ont demandé au Saint béni soit-Il : « Que vient faire ce fils d'une femme parmi nous ? » Lorsqu'ils ont compris qu'il était monté au Ciel pour ramener la Torah aux bnei Israël, ils ont protesté auprès de Hachem en Lui demandant de l'en empêcher, parce que la Torah finirait par être transgressée et profanée par les bnei Israël. Les Sages ajoutent (Avot 6, 2) que tous les jours, la Torah pleure sur son honneur en disant : « Malheur aux hommes à cause de l'insulte infligée à la Torah ! » Quand le Saint béni soit-Il a entendu la protestation des anges, Il s'est adressé à Moché et lui a dit de leur donner une réponse. Il leur a répondu qu'eux, qui résident au Ciel, n'avaient pas de mauvais penchant, c'est pourquoi ils ne se trouvaient pas en état de lutte permanente contre leurs instincts, et n'avaient pas besoin de la Torah pour les protéger et les aider à affiner leur caractère et à les guider dans le droit chemin. En revanche, les bnei Israël, en plus du bon penchant, avaient aussi reçu un yetser hara qui essayait de toutes ses forces de les faire trébucher et de les détourner du droit chemin, et seule la Torah avait la puissance d'enseigner à des créatures faites de chair et de sang comment elles devaient se comporter et quelle conduite adopter pour dompter leurs instincts mauvais. Et s'il y avait lieu de craindre que les bnei Israël profanent effectivement la Torah, il n'y avait pas de plus grande preuve que cela de la puissance de leur mauvais penchant qui les poussait à se détourner du bien, comme il est rapporté dans le Zohar (II 82, 2).

La Torah est un livre de conseils pratiques contre le yetser hara, et les mitsvot qui y figurent sont en fait un livre de lois et de directives qui poussent l'homme à se comporter convenablement, pour éviter de se corrompre et de tomber dans la faute.

On peut également dire que comme la Torah est formée des Noms du Saint béni soit-Il, celui qui l'étudie reçoit de la force et de l'aide contre le mauvais penchant par ces Noms divins, et comme l'ont dit les Sages (Soukot 52b) : « Si le Saint béni soit-Il n'aidait pas l'homme, il ne pourrait pas vaincre le yetser hara. » Quelqu'un est une fois venu me trouver en pleurant parce que toujours, quand il se tient en prière, toutes sortes de pensées viennent lui troubler le cœur et l'empêchent de prier avec toute la concentration souhaitable.

Je lui ai conseillé de se mettre à étudier les halakhot de la amida, parce qu'elles ont le pouvoir de dévoiler la grandeur de la prière. De cette façon, il veillerait à ne pas avoir de pensées interdites au moment où il se tient devant le Roi des rois. Le Saba de Novardok ajoute que la Torah est un livre de moussar vivant, qui éveille en l'homme qui prend la peine de l'étudier le désir d'accomplir les mitsvot de Hachem, et par ailleurs elle l'empêche d'obéir à ses désirs et de commettre des

fautes, parce qu'il suffit de lire la vie des Patriarches pour susciter dans le cœur de l'homme l'envie de se montrer bon et généreux.

Donner la vie à l'âme

Il est dit dans le Zohar (II 161a) que le Saint béni soit-Il a observé la Torah pour créer le monde. Cela signifie que le monde entier est basé sur la Torah, et que sans elle il ne pourrait absolument pas subsister. C'est comme un bâtiment merveilleusement bien conçu, qui se dresse à présent de toute sa hauteur et qu'aucune tempête ne peut le faire bouger : mais si quelqu'un place une voiture remplie d'explosifs à côté de l'une des fondations du bâtiment, il s'écroulera rapidement, et les plans savants et l'immense travail qui a été investi dans sa construction n'auront servi à rien, parce que les explosifs ont la force de détruire même un bâtiment gigantesque.

Il en va de même du monde, qui a été créé d'après la sainte Torah : partout, dans tous les coins de l'univers, le Saint béni soit-Il a imprimé le sceau de la Torah, ce qui donne au monde la possibilité d'exister ; mais malheureusement, le péché et les mauvais traits de caractère ont le pouvoir de le détruire, à l'instar de cet avion qui a frappé les tours jumelles et les a réduites en poussière, comme si elles ne s'étaient jamais élevées dans les hauteurs avec une grande puissance.

C'est pourquoi Moché a demandé aux anges d'accepter que la Torah soit donnée aux hommes, car elle seule peut les aider à améliorer leur caractère et les mener sur le droit chemin, ainsi qu'il est dit (Kidouchin 30b) : « J'ai créé le mauvais penchant, Je lui ai créé la Torah comme antidote. »

En fait, toutes les parachiot de la période des « Chovevim » traitent de l'amélioration du caractère et de la grandeur de la techouva, comme préparation à recevoir la Torah. J'ai vu chez un commentateur qu'il y a eu un grand d'Israël qui lorsqu'il lisait la parachat Bo préparait une valise à côté de la porte. Et quand on lui demandait pourquoi, il répondait qu'il allait s'exiler pour racheter ses fautes par les difficultés de l'exil. Voyez combien la Torah a le pouvoir de faire vivre l'âme et de pousser l'homme à la techouva, comme si lui-même vivait en personne à l'époque des événements qu'elle relate.

Les histoires de la Torah sont comme un livre de moussar vivant, c'est un outil au moyen duquel on peut améliorer les midot, qui ont le pouvoir d'élever l'homme et de l'amener à des niveaux très élevés, comme l'étaient les bnei Israël lorsqu'ils ont reçu la Torah. Nous devons souhaiter mériter, nous aussi, d'apprendre les leçons qui se dégagent de ces parachiot, et de nous sanctifier devant D. Puisse cela nous être compté comme si nous-mêmes nous étions élevés avec les bnei Israël, pour aller des quarante-neuf portes de l'impureté vers les quarante-neuf portes de la sainteté.

Paris Lyon Marseille

17:56 17:51 17:53

19:05 18:57 18:57

Allumage

Fin



Qui se procure un billet pour Varsovie ?

Un jour le gaon Rabbi Israël Méïr HaCohen de Radin, le 'Hafets 'Haïm, s'est trouvé à Varsovie pour la vente de ses livres. C'était alors la veille de Roch 'Hodech, et à l'heure de min'ha il a voulu ajouter le rituel de Yom Kippour Katan comme à son habitude. Mais en voyant les 'hassidim de l'endroit faire min'ha comme un jour ordinaire, il s'est adressé à eux avec étonnement : « Pourquoi ne récitez-vous pas la prière de Yom Kippour Katan ? Nous sommes aujourd'hui à la veille de Roch 'Hodech ! »

« Notre Rabbi, le Admour de Gour, n'a pas l'habitude de le faire, et en tant que disciples nous agissons comme lui » a été la réponse des 'hassidim.

Le 'Hafets 'Haïm a alors répliqué : « S'il en est ainsi, je vais vous raconter une histoire :

Deux juifs d'une certaine ville ont une fois voyagé en train côte à côte et ont entamé une discussion amicale pendant le trajet. L'un a demandé : 'Dites-moi, Monsieur, où vous rendez-vous ?' Son compagnon de route lui a répondu 'Je suis en chemin pour Varsovie'.

'Moi aussi !' s'est exclamé le premier. Je me dirige également vers la capitale.'

Mais dès la première gare, le voyageur a pris congé de son voisin et est descendu poursuivre son périple.

Stupéfait, le deuxième voyageur lui a demandé : 'Pourquoi descendez-vous ici ? Vous m'avez pourtant affirmé vous rendre aussi à Varsovie et le chemin est encore long pour y arriver !'

Son interlocuteur lui a répondu 'Certes, je me dirige également vers Varsovie, mais il y a une différence entre vous et moi : Vous avez les moyens d'acheter un billet cher pour un long chemin menant jusqu'à Varsovie. Pour ma part, je suis un homme pauvre et je n'ai pas de quoi me procurer à l'avance la somme importante qu'il me faudrait pour atteindre la capitale.

C'est pourquoi j'achète un billet pour une certaine destination. Je m'y arrête et j'y récolte difficilement un peu d'argent. Puis quand je dispose d'une somme correcte, j'en achète un nouveau pour l'étape suivante, et ainsi de suite. Je voyage donc de ville en ville, arrêt après arrêt, jusqu'à atteindre la destination finale : Varsovie.'

Le 'Hafets 'Haïm s'est alors tourné vers les 'hassidim en disant :

C'est toute la différence entre votre Rabbi et moi. Chacun de nous traverse l'année dans toute sa longueur, d'un Roch Hachana au suivant, d'un jour de Kippour au Kippour suivant. Mais les humains sont bien différents les uns des autres !

Votre Rabbi est un tsaddik qui possède de nombreux mérites. Il est capable de parcourir l'année en un seul trajet, sans aucun arrêt. Sa grande piété lui permet de se rendre d'une seule traite d'un Yom Kippour au suivant.

Quant à moi, je suis malheureusement pauvre en mitsvot et démuné de mérites. Je ne suis pas apte à traverser l'année en une seule fois et à atteindre, en un unique trajet, la destination principale : le prochain Yom Kippour.

Il me faut donc m'arrêter à chaque Roch 'Hodech pour la prière de Yom Kippour Katan afin de me munir d'un peu de nourriture spirituelle qui me permettra de continuer jusqu'au prochain arrêt, soit le Roch 'Hodech suivant, dans le but d'arriver en paix à la dernière station. »

Le bon moment

Dans le même esprit, on peut expliquer sur le mode du midrach les versets cités dans la section traitant de la destruction de Sedom : « Voici s'il te plaît, déjà Ton serviteur a trouvé grâce à Tes yeux et Tu m'as accordé une grande faveur en me conservant la vie ; mais moi, je ne saurais fuir jusque sur la montagne, de peur que le fléau ne m'atteigne et que je meure. Voici, cette ville-ci est assez proche pour que je m'y réfugie et c'est Mitsar ; puissé-je donc y fuir, vu son peu d'importance, et y avoir la vie sauve ! » (Béréchit 19, 19-20).

Voici l'explication du verset. « Voici s'il te plaît (« na »), déjà ton serviteur a trouvé grâce à tes yeux et tu m'as accordé une grande faveur en me conservant la vie » : il s'agit des cinquante-et-un jours de grâce séparant Roch 'Hodech Eloul de Hochaana Rabba, durant lesquels chacun s'élève, se purifie, se rapproche de son Créateur et fait revivre son âme. On y trouve une allusion dans le terme « Hochaana-na [Sauve s'il Te plaît ('na', de valeur numérique 51)] ».

Cependant, « mais moi, je ne saurais fuir jusque sur la montagne » : en d'autres termes, il y a de forts risques pour que, juste après ces jours élevés, nous soyons conquis par le mauvais penchant, appelé « montagne » (comme il est rapporté dans le Traité Souka 52a). Celui-ci va nous saisir et tout faire pour nous conduire vers les jours profanes pleins de danger.

De quel danger s'agit-il ? « De peur que le fléau ne m'atteigne et que je meure » : celui de voir s'éteindre toute l'élévation et la grandeur des Jours Redoutables et de retomber dans la faute et la transgression comme chaque année, que D. préserve !

« Voici, cette ville-ci (hazot) est assez proche pour que je m'y réfugie » : c'est l'étape la plus proche où il faudrait s'arrêter pour se munir de ces choses-là (hazot) qui ne sont autres que le repentir, la prière et la tsedaka. En effet les termes « tsom » (jeûne), « kol » (prière) et « mamon » (argent) ont chacun la valeur numérique de 136. La somme des trois équivaut à la valeur numérique du mot « zot », et il s'agit des trois actions qui ont le pouvoir d'effacer les mauvais décrets.

Mais que signifie « Voici, cette ville-ci est assez proche pour que je m'y réfugie » ? Où se situe-t-elle et quel est le moment propice pour s'y rendre ? « C'est Mitsar » : les trois premières lettres de son nom sont les initiales des mots « Mamon (argent), Tsom (jeûne) et 'Avoda (prière). » Quant à la dernière lettre (Rech), elle nous indique que Roch 'Hodech est le moment propice.

Si j'agis de la sorte, il m'est assuré que « j'aurai la vie sauve » !

Garde ta langue

Même la pure vérité

Il est interdit de calomnier son ami même si l'on dit la pure vérité, et nos Sages nomment cette action « médisance ». Si notre discours est entaché de mensonge et que cela porte davantage préjudice à notre ami, nous entrons dans la catégorie de « propageant des propos mensongers », et notre faute est d'autant plus grave. L'auteur de cette calomnie transgresse un commandement négatif, comme il est dit « Ne va pas colportant le mal parmi les tiens » (Vayikra 19, 16) et il s'agit également de colportage.

('Hafets 'Haïm)

Il y a de quoi s'éloigner

« Fuis la parole de mensonge » (23, 7)

Le Sforno a expliqué ainsi le verset « Fuis la parole de mensonge » : de toute chose qui pourrait engendrer un mensonge. En effet, il est dit : « Sois prudent afin que tes paroles ne puissent pas être à l'origine d'un mensonge. » La précaution à prendre pour ne pas entraîner son prochain à mentir est incluse dans l'ordre « Fuis la parole de mensonge. »

Notre maître Rabbeinou Yéhouda Hé'hassid nous avait déjà mis en garde dans Séfer Ha'hassidim (paragraphe 1162) : « Si tu vois des personnes chuchoter et que tu veux connaître l'objet de leur conversation, ne le leur demande pas, de peur de les pousser à mentir. En effet, s'ils avaient voulu que tu le saches, ils te l'auraient dit. Puisqu'ils ne veulent pas que tu sois au courant, ils te répondront par un mensonge. »

Une once de mensonge

Rabbi Pin'has de Koritz était un homme de vérité. Il a passé sept ans à savoir ce qu'était la vérité. Les sept années suivantes il s'est efforcé de comprendre ce qu'était le mensonge, puis il a consacré encore sept ans à découvrir comment acquérir la vérité et s'éloigner du mensonge.

On raconte à ce sujet une histoire qui a eu lieu chez Rabbi Chem Kalchitz. Celui-ci avait coutume de se tremper au mikvé au plus profond de la nuit, avant de commencer à étudier. Une nuit, comme son assistant dormait encore, il ne l'a pas réveillé et a pris le chemin seul. Plongé dans ses pensées, il a percuté un obstacle, est tombé et s'est cassé une hanche. On l'a porté et ramené chez lui où il a dû rester alité pendant une longue période durant laquelle il ne se plaignait pas du tout ! Lorsqu'on lui a demandé comment il pouvait se retenir de se lamenter, il a répondu :

« J'ai peur des paroles de Rabbi Pin'has de Koritz qui affirmait que trop gémir par rapport à la douleur ressentie représente une once de mensonge... »

Nous n'avons pas besoin d'immeuble

Un jour, quelques dirigeants de la yéchiva ont réussi à organiser une rencontre entre le gaon Rabbi Moché Chemouël Chapira et un homme très riche. Ce dernier avait l'habitude d'offrir uniquement des immeubles pour des institutions. A cette période-là, la yéchiva de Beer Ya'akov n'avait pas besoin de locaux, mais son développement était en projet et des nouveaux bâtiments seraient nécessaires dans un avenir proche. Les initiateurs de la rencontre ont donc demandé au Roch Yéchiva d'accepter l'offre du donateur si celui-ci proposait d'offrir un immeuble, prétendant que ce n'était pas mensonger : en effet, quelle différence y avait-il entre avoir besoin de bâtiments aujourd'hui ou demain ? Puis un jour l'homme est arrivé chez Rav Chapira, qui l'a accueilli très chaleureusement. Au cours de la conversation, le donateur a proposé au Rav :

« J'ai entendu que vous aviez besoin d'un don. C'est pourquoi je vous propose ma contribution en vous offrant un nouveau local pour la yéchiva de Beer Ya'akov. » Immédiatement, le Rav a répliqué : « Merci à vous ! Mais qu'allons-nous en faire ? Nous n'avons pas besoin de bâtiment pour l'instant, tous les membres de la yéchiva sont logés... » Avec dignité, le donateur a bien précisé qu'il n'avait pas l'intention d'offrir autre chose qu'un immeuble. Alors Rav Chapira lui a répondu calmement : « Dans ce cas, donnez les locaux aux yéchivot qui en ont besoin... »

La barrière à la sagesse est le silence

L'anecdote suivante a été racontée par le Admour Rabbi Yo'hanan

Sofer d'Arlevi :

Pendant la guerre mondiale, après s'être enfui de Pologne, Rabbi Aharon de Belz a trouvé refuge en Hongrie où la situation était relativement calme jusqu'en 1944. Il fallait obtenir une carte de séjour, mais celle-ci n'était accordée qu'à ceux qui étaient proches d'un haut fonctionnaire du pays.

Le Rabbi s'est rendu chez l'adjoint du commandant de police, accompagné de Reb Moché Weingarten qui entretenait des relations privilégiées avec cette autorité. Reb Moché a demandé une carte de séjour pour « son oncle » le Admour.

Le commandant s'est alors tourné vers le Rabbi et lui a demandé s'il était bien l'oncle de Reb Moché. Mais le Rav n'a pas répondu : même un grain de mensonge ne sortirait pas de sa bouche, quoi qu'il advienne. Il est resté muet face à toutes les questions répétitives et insistantes du fonctionnaire. Finalement, le miracle s'est produit : le policier, exaspéré par ce mutisme, s'est adressé à Reb Moché avec colère : « Alors, dites-le moi vous-même ! Est-il votre oncle ? » C'est ainsi que le Admour a été sauvé, sans devoir profaner la sainteté de sa bouche par des propos mensongers.

A la lumière de la Paracha

Le lien entre les fêtes de pèlerinage et l'interdiction de mélanger viande et lait

« Trois fois l'an, tu célébreras des fêtes en Mon honneur. » (Chemot 23, 14)

« Les prémices nouvelles de ton sol, tu les apporteras dans la maison de Hachem ton D. Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère » (23, 19).

Ces versets qui juxtaposent le sujet des trois fêtes de pèlerinage à l'interdit de mélanger le lait et la viande sont aussi lus précisément lors des offices de ces mêmes fêtes. Quel est le rapport entre les fêtes d'Israël et l'interdiction de consommer ensemble le lait et la viande ? Il s'agit apparemment de deux sujets complètement différents ! Rav Pninim approfondit les explications apportées par les commentateurs sur le lien entre ces deux domaines. Une de ces trois fêtes, celle de Soukot, est une allusion à la délivrance, au temps où D. étendra sur nous Sa tente de paix et où le Machia'h viendra nous sauver. A l'époque messianique, la réalité du monde changera : les animaux carnassiers cohabiteront en paix avec le petit et le gros bétail, comme il est dit : « Alors le loup habitera avec le brebis » (Yéchayah 11, 6). Seul le sacrifice de remerciement (korban toda) (Vaïkra Rabba 89, 7) sera maintenu, car le mauvais penchant n'emplira plus le monde et les sacrifices expiatoires seront donc devenus inutiles. Toutes les fêtes seront annulées, à l'exception de Pourim et Yom Kippour (Midrach Michlei 9), de même que de nombreux interdits de la Torah (voir Ritva sur Kidouchin 49b). Par exemple, comme l'ont affirmé nos Sages, D. fera du porc un animal pur, et celui-ci deviendra autorisé à la consommation.

La sainte Torah a juxtaposé le sujet des fêtes à l'interdit de la consommation d'un mélange de lait et de viande, afin de transmettre au peuple d'Israël que tant qu'il se trouve en exil et n'a pas encore mérité la rédemption finale (c'est-à-dire tant qu'il est tenu de célébrer les fêtes de la Torah), il doit aussi respecter minutieusement le commandement de « Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère. » Mais après la venue du Machia'h, lorsque les fêtes auront été annulées, cette interdiction le sera également et nous n'aurons plus à la respecter (voir Traité Nida page 61b et le commentaire du Maharitz 'Hayot).

« *Mais si quelqu'un, agissant avec préméditation contre son prochain, le tue par la ruse* » (21, 14)

Ce verset est expliqué sur le mode de l'allusion dans le livre « Bekhor Ya'akov », qui s'appuie sur les paroles du Midrach.

Le mot « Ich » (quelqu'un) est l'acronyme de : « Yoav qui a tué (Chéharag) Avner ».

L'expression « contre son prochain » fait référence à un homme du même rang (Avner était chef d'armée comme Yoav). Quant à « le tue par la ruse », c'est ainsi que Yoav a effectivement agi : il lui a demandé : « Comment une femme qui n'a qu'un bras fait-elle la 'halitsa ? » [comment fait-elle pour déchausser son beau-frère], et lorsque Avner a voulu lui montrer comment on procédait, Yoav l'a tué.

La suite du verset précise « du pied même de mon autel » : Yoav a saisi les coins de l'autel, comme le dit l'Ecriture.

« *S'il se relève et qu'il puisse sortir appuyé sur son bâton, l'auteur de la blessure sera absous.* » (21, 19)

L'auteur de la blessure paye pour tout : le dommage, la souffrance, la guérison, le chômage et l'indemnité pour préjudice moral. Pourtant il a également occasionné un manque d'étude de Torah et l'absence de prière durant la maladie de la victime. Qui va donc payer et indemniser la victime pour cette perte ? Il est rapporté dans l'ouvrage « Kerem Hatsevi » que ceci reste un fardeau éternel pour l'auteur de la blessure, qui ne pourra jamais s'en purifier.

Mais c'est valable uniquement si la victime se replonge dans la Torah et le service de D. en se relevant de sa maladie. En revanche, « si cet homme se relève et peut sortir appuyé sur son bâton », c'est-à-dire s'il reste oisif dans les rues, qu'il ne regrette pas ce qu'il a perdu durant son congé et n'aspire pas à combler ce manque mais continue à perdre du temps dehors, il prouve par son attitude que son agresseur ne lui a causé aucune perte de Torah, et alors « l'auteur de la blessure sera absous... »

« *Si tu l'humiliais, sache que lorsque sa plainte s'élèvera vers Moi, assurément J'entendrai cette plainte* » (22, 23)

Nos Sages affirment qu'en intensifiant la douleur de 'Hana, Penina agissait sincèrement et avec une intention pure. Elle voulait de cette façon inciter 'Hana à prier Hachem pour lui demander une descendance. Mais Penina a malgré tout été punie, et par la suite tous ses fils sont morts.

C'est ce à quoi la Torah fait allusion, souligne Rabbi Eliahou de Vilna : même « si tu humilies (une personne) » dans le but que « sa plainte s'élève vers Moi », que ton intention est donc bonne, ce sera une faute de ta part d'autant plus que « assurément J'entendrai cette plainte » et tu seras puni pour cette action.

« *Vous devez aussi être des hommes saints devant Moi : vous ne mangerez donc point la chair d'un animal déchiré dans les champs.* » (22, 30)

Le Sefat Emet demande pourquoi l'injonction « Vous devez aussi être des hommes saints devant Moi » est juxtaposée à l'interdiction « Vous ne mangerez donc point la chair d'un animal déchiré dans les champs. » Il répond, selon ce que dit la Guemara dans le traité 'Houlin (5b), que D. ne place pas d'embûche sur le chemin des hommes justes.

Les Tossefot répliquent qu'on a pourtant constaté plusieurs fois des fautes commises par des tsaddikim... et répondent que c'est principalement dans le domaine de la nourriture que D. ne leur occasionne pas de transgression. En effet, consommer un aliment interdit est un déshonneur pour un tsaddik.

Ainsi, si nous nous sanctifions et méritons d'atteindre le niveau des tsaddikim selon le verset « Vous devez aussi être des hommes saints devant Moi », alors la Torah nous promet que « vous ne mangerez donc point la chair d'un animal déchiré dans les champs. » Hachem S'occupera de ne pas nous faire manger un aliment non caché.

« *Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère.* » (23, 19)

Nous avons trouvé dans les écrits du roi Chelomo que quiconque consomme au même moment ou lors d'un même repas un plat où la viande et le lait sont mélangés verra apparaître sur sa peau pendant quarante jours l'aspect d'un chevreau (l'image d'un chevreau rôti avec sa tête) perceptible par les anges.

La source d'impureté se rapproche de lui et provoque le réveil des jugements rigoureux dans le monde, rigoureux qui ne sont pas saintes.

(Michpatim 125)

Les Hommes de Foi Histoires des justes de la famille Pinto

Remercier le Créateur

Dans ses dernières années, le tsaddik et kabbaliste Rabbi 'Haïm Pinto « le petit » a déménagé à Casablanca, qui était le centre de son activité, à partir duquel il s'est fait connaître dans le monde entier par sa piété.

La communauté juive florissante de Casablanca l'a accueilli avec gloire et honneur. Les grands et les sages de la ville portaient une immense estime au Rav, et la communauté a même acheté pour lui et pour les membres de sa famille un appartement spacieux. Très rapidement, Rabbi 'Haïm a acquis la réputation de tsaddik, auteur de délivrances, et à la suite de cela, des centaines et des milliers de personnes sont venues recevoir une bénédiction ou chercher une délivrance par le mérite de sa grande piété.

Il s'est aussi attaché aux nécessiteux : il était comme l'un d'eux et leur procurait le sentiment de ne pas être responsables de leur situation de misère. En même temps, il ne cessait de solliciter les nobles et riches du pays pour qu'ils interviennent davantage en faveur de leurs frères démunis, plongés dans la détresse financière. Rabbi 'Haïm Pinto menait une vie de simplicité et d'extrême discrétion. Il s'habillait comme un homme pauvre et les fréquentait beaucoup. En revanche, à l'occasion des Chabbats et jours de fête, il agissait différemment et s'habillait avec noblesse en l'honneur de ces jours saints.

Lors d'une des années de famine qui frappait fréquemment le pays et causait une grande indigence, Rabbi 'Haïm a demandé à son épouse de transformer tous leurs draps en vêtements. Il fallait donner ces vêtements aux femmes pauvres dont les habits s'étaient usés.

Dans la pratique, nombreux étaient ceux qui sollicitaient le Rav pour une prière ou une bénédiction. Puis ceux qui avaient connu un dénouement heureux suite à une bénédiction du Rav revenaient le remercier.

Mais il remettait immédiatement les choses à leur place en leur demandant tout simplement de remercier uniquement le Créateur de l'univers.